

COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MARS 2020 A 20 H 30**

Présents : DESCOSY Marcel, GALAN Bruno, ROCA Jean, OCAMPO Renée, CHEMIN Claude-Alexandra, ABULI Pierre, BERTRAND Huguette, FARRIOL Céline, FAURE Isabelle, MUNOZ Michel, NARGIEU Lydie, PONSI Antoine, RAMONET Pascal, SOULHOL Claude, BONAFE Nadine, JONQUERES D'ORIOLA Jean, ROLLAND Martine, RIBES Florence, VUILLEMIN Renaud

Absents excusés : CHARLES Olivier, GALLINAT Alain, SCHWERTZ Nathalie, BEAUSAERT Bélinda

Secrétaire de séance : Mme BERTRAND

La séance est ouverte par M. Marcel DESCOSY, Maire de Palau-Del-Vidre.

I - Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Lecture est faite du compte-rendu de la séance du 4 Février 2020.

Vote à l'unanimité.

II – Approbation du compte de gestion 2019 :

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2019 établi par M. Frédéric MORENO, Trésorier d'Argelès Sur Mer et précise qu'il est en concordance avec le compte administratif 2019 de la Commune. Il demande à l'assemblée de donner son avis.

Le Conseil Municipal, approuve le compte de gestion 2019.

III – Compte Administratif 2019 :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget 2019.

Il quitte ensuite la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de M. Claude SOULHOL, conseiller municipal,

Adopte par 11 voix Pour, 4 voix Contre et 3 Abstentions, le compte administratif arrêté comme suit :

Libelle	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses Ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats Reportés		349 861.33	19 649			330 212.33
Opérations De L'exercice	1 740 754.56	1 944 941.56	506 531.67	642 760.44	2 247 286.23	2 587 702
Totaux	1 740 754.56	2 294 802.89	526 180.67	642 760.44	2 247 286.23	2 917 914.33
RESULTATS DE CLOTURE		554 048.33		116 579.77		670 628.10
Restes A Réaliser			168 124			168 124
RESULTATS DEFINITIFS		554 048.33	51 544.23			502 504.10

IV – Délégation de service public : fourrière automobile, approbation du contrat de concession et choix du délégataire :

Monsieur le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à candidature a été envoyé à la publication le 5/2/2020, dans le cadre d'une procédure simplifiée de délégation de service public, en vue de la gestion déléguée de la fourrière automobile.

Un dossier de candidature a été déposé, celui de l'EURL AC DEPANN, siège social : 1 Rue des Tourterelles, 66 700 Argelès-Sur-Mer, représentée par son gérant M. Adrien CARRERE.

Le Conseil Municipal, décide de déléguer pour trois années à compter du 9 Mars 2020, la gestion de la fourrière automobile à AC DEPANNAGE, et approuve les termes du projet de convention de délégation du service de la fourrière automobile.

La séance est levée à 21 h.

DESCOSSY Marcel

GALAN Bruno

ROCA Jean

OCAMPO Renée

CHEMIN Claude-Alexandra

ABULI Pierre

RIBES Florence

BERTRAND Huguette

BONAFE Nadine

FARRIOL Céline

FAURE Isabelle

JONQUERES D'ORIOLA Jean

MUNOZ Michel

NARGIEU Lydie

PONSI Antoine

ROLLAND Martine

RAMONET Pascal

SOULHOL Claude

VUILLEMIN Renaud